



*Chers clients, vous trouverez ci-dessous les documents réglementaires encadrés par l'AMF que nous utiliserons au cours de notre accompagnement. Ils permettent de formaliser votre situation et nos échanges, et visent avant tout à vous assurer transparence, traçabilité et sécurité à chaque étape.*

### **Document d'entrée en relation (DER)**

Ce document présente le cabinet (statut CIF, immatriculation ORIAS, cadre réglementaire), ma façon de travailler, et les informations obligatoires (rémunération, médiation, conflits d'intérêts, etc.). Il est remis au début de notre relation.

### **Document de connaissance client (KYC)**

Il sert à recueillir et vérifier les informations indispensables sur votre identité, votre situation et l'origine des fonds si nécessaire, afin de respecter les obligations légales (notamment lutte contre le blanchiment).

### **Profil investisseur**

Questionnaire qui permet de déterminer votre objectif, votre horizon de placement, votre tolérance au risque et vos connaissances/expérience en matière financière. Il est essentiel pour que le conseil soit adapté à votre situation.

### **Lettre de mission**

C'est le "contrat" de notre accompagnement : elle précise la mission confiée, le périmètre ainsi que les frais/honoraires éventuels. Elle encadre formellement la prestation.

### **Rapport de mission (Rapport / Déclaration d'adéquation)**

Document qui explique la recommandation que je vous fais : pourquoi elle est cohérente avec votre profil, ses avantages/risques, et les points de vigilance. Il vous permet de décider en toute connaissance de cause.

### **Convention RTO (Réception-Transmission d'Ordres)**

Uniquement si vous le souhaitez et si c'est applicable : elle m'autorise à transmettre votre ordre de souscription (ex : SCPI/OPC) auprès du partenaire, après votre validation. Sans cette convention, vous souscrivez directement.

